

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES PAYS DE L'AIGLE**

5 place du Parc  
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE L'ORNE

**NOMBRE DE MEMBRES**

En EXERCICE	55
PRESENTS	38
VOTANTS	49

**CONVOCATION**

Datée	Du 21/03/25
Affichée	le 21/03/25

**OBJET**

**Budget annexe assainissement  
affermage – Approbation du  
compte administratif et des  
résultats 2024**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**du Conseil communautaire  
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle**

**SÉANCE DU 27 MARS 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi vingt-sept mars à vingt heures, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le vingt et un mars 2025, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Philippe VAN-HOORNE.

Monsieur Didier PITOU a été nommé secrétaire de séance.

**Étaient présents :** Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Pierre DUFAY, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, François BRIZARD, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Isabelle CLOUCHÉ, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, Fabrice GLORIA, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Franck GAULTIER, Odile VANDEWALLE, Jacky DE TAEVERNIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Jean-Luc NOUAIL

**Pouvoirs :** Philippe THOURET a donné pouvoir à Philippe CROTEAU  
Edith LEROY a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC  
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE  
Charlène RENARD a donné pouvoir à Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER  
Lionel GONNET a donné pouvoir à Didier COUSIN  
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Jean-Marie GOUSSIN  
Marie-José MARTIN a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE  
Serge DELAVALLÉE a donné pouvoir à Isabelle CLOUCHÉ  
François HUREL a donné pouvoir à Pierre DUFAY  
Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Dominique NETZER  
Joël BRUNET a donné pouvoir à Jacky DE TAEVERNIER

**Représenté :** Christophe POTTIER représenté par Odile VANDEWALLE

**Absents excusés :** Pascal SUARD, Nadège TROUILLET, Virginie VIOLET,  
Jean SELLIER

**Absentes :** Alexandra DEPARIS-AUBRIE, Nathalie RIBAUD

Accusé de réception en préfecture  
061-200068468-20250327-2025-03-27-093-BF  
Date de télétransmission : 03/04/2025  
Date de réception en préfecture : 03/04/2025

Pour rappel, dans le cadre du choix effectué par la collectivité de confier l'ensemble du service d'assainissement collectif à un seul et même délégataire, le budget annexe Assainissement Affermage a fusionné au 1<sup>er</sup> juillet 2024 avec le budget annexe Assainissement Régie.

Il existe donc désormais un seul et unique budget annexe pour l'assainissement collectif. Il s'agit d'un budget autonome, qui fonctionne sans subvention du budget général.

Fonctionnement :

- Les recettes perçues auprès des usagers sont en ligne par rapport à la prévision, autour proche de 1 265 000 €. Un produit exceptionnel de l'ordre de 100 000 € a été perçu auprès de l'ancien délégataire, dans le cadre du protocole de fin de contrat, portant sur un remboursement des sommes affectées au fonds de renouvellement et non dépensées pendant la durée du contrat.
- Les charges courantes du chapitre 011 s'élèvent à 586 000 € mais leur analyse en 2024 est particulière, car le budget retrace une année des dépenses du budget affermage, ainsi qu'une partie des écritures de soldes du budget régie intervenues après le 30 juin 2024 (prestations avec la SAUR, clôture des abonnements eau, électricité, télécom, honoraires)

Investissement :

Les principaux projets ayant fait l'objet de réalisation sur l'exercice et pour lesquels certains crédits sont encore en restes à réaliser au 31/12/2024 sont :

- Le projet de réhabilitation des réseaux de L'Aigle et Aube engagés pour 2,6 M€ HT en dépenses, subventionnés à hauteur de 1,7 M€ et bénéficiant d'une avance de l'agence de 469 000 €. Un solde de travaux a été financé à hauteur d'un million d'euros sur l'exercice. Il reste 74 000 € de dépenses et 164 000 € de subventions en reste à réaliser et une grande partie des recettes figurent toujours en restes à réaliser.
- La poursuite du schéma directeur assainissement, pour un montant d'opération engagé de 660 000 € HT subventionné à hauteur de 530 000 €. Une partie du coût de l'étude est en reste à réaliser pour 320 000 € environ, ainsi que 276 000 € de subvention à percevoir.

- La poursuite des études de la station d'épuration de Glos Ferrière
- Des travaux de réseaux à la Ferté Fresnel, en préalable des travaux de voirie de la traversée de bourg.

Après intégration des restes à réaliser, le budget annexe Affermage présente un excédent cumulé des deux sections de 2 564 231,77 € contre 2 645 028,95 € fin 2023 pour les résultats cumulés des deux budgets annexes, régie et affermage.

Le détail des réalisations 2024 par chapitre pour les deux sections est reporté ci-dessous

BUDGET ASSAINISSEMENT AFFERMAGE 2024	Chapitre voté	Libellé	Total budget après DM	Total réalisations	Ecart
	(C)011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	468 765,00	446 918,46	21 846,54
	(C)012	CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL	107 100,00	104 358,74	2 741,26
	(C)014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	38 000,00	32 811,00	5 189,00
	(C)023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 277 797,33	0,00	1 277 797,33
	(C)042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	710 000,00	686 201,49	23 798,51
	(C)65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	23 600,00	1 889,93	21 710,07
	(C)66	CHARGES FINANCIERES	92 929,15	73 262,16	19 666,99
	(C)67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 874 284,97	376,97	1 873 908,00
	(C)68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	25 000,00	0,00	25 000,00
<b>Total Dépenses</b>			<b>4 617 476,45</b>	<b>1 345 818,75</b>	<b>3 271 657,70</b>
	(C)002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	2 861 376,45	0,00	2 861 376,45
	(C)042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	320 000,00	301 615,00	18 385,00
	(C)70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	1 288 100,00	1 262 643,23	39 099,05
	(C)74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	123 000,00	133 845,51	-10 845,51
	(C)75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	20 000,00	0,00	20 000,00
	(C)77	PRODUITS SPECIFIQUES	5 000,00	0,00	5 000,00
<b>Total Recettes</b>			<b>4 617 476,45</b>	<b>1 698 103,74</b>	<b>2 933 014,99</b>
<b>Solde Fonctionnement</b>				<b>352 284,99</b>	
	(C)001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	209 547,33	0,00	209 547,33
	(C)040	DIFFERENCES SUR REALISATION D'IMMOBILISATIONS	320 000,00	301 615,00	18 385,00
	(C)13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	133 800,00	0,00	133 800,00
	(C)16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	396 100,00	390 788,67	5 311,33
	(C)20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	489 010,00	159 296,54	329 713,46
	(C)21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	190 140,50	15 125,00	175 015,50
	(C)23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 970 731,50	1 125 256,99	1 845 474,51
<b>Total Dépenses</b>			<b>4 709 329,33</b>	<b>1 992 082,20</b>	<b>2 717 247,13</b>
	(C)021	REMBOURSEMENT DES DETTES FINANCIERES	1 277 797,33	0,00	1 277 797,33
	(C)040	DIFFERENCES SUR REALISATION D'IMMOBILISATIONS	710 000,00	686 201,49	23 798,51
	(C)10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00	0,00	0,00
	(C)13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 295 734,00	1 078 022,00	1 217 712,00
	(C)16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	259 000,00	0,00	259 000,00
	(C)23	IMMOBILISATIONS EN COURS	166 798,00	0,00	166 798,00
<b>Total Recettes</b>			<b>4 709 329,33</b>	<b>1 764 223,49</b>	<b>2 945 105,84</b>
<b>Solde Investissement</b>				<b>-227 858,71</b>	

Les dépenses et recettes de l'exercice, ainsi que les résultats du compte administratif sont les suivants :

BUDGET ASSAINISSEMENT AFFERMAGE		
Résultats du compte administratif	Fonctionnement	Investissement
Dépenses de l'exercice	1 345 818,75	1 992 082,20
Recettes de l'exercice	1 698 103,74	1 764 223,49
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>352 284,99</b>	<b>-227 858,71</b>
Résultat antérieur reporté	2 861 376,45	-209 547,33
<b>Résultat cumulé</b>	<b>3 213 661,44</b>	<b>-437 406,04</b>
Restes à réaliser - dépenses		652 735,63
Restes à réaliser - recettes		440 712,00
<b>Résultat des restes à réaliser</b>		<b>-212 023,63</b>
<b>Besoin d'autofinancement de la section d'investissement</b>		<b>649 429,67</b>

Monsieur Le Président quitte la salle au moment du vote.

Le Conseil, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le compte administratif 2024 et les résultats du budget annexe Assainissement Affermage

**VOTE : UNANIMITÉ**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Au registre sont les signatures  
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le - 3 AVR. 2025  
Publié en ligne le - 3 AVR. 2025  
Certifié exécutoire

Le Président,  
Jean SELLIER



Accusé de réception en préfecture  
061-200068468-20250327-2025-03-27-093-BF  
Date de télétransmission : 03/04/2025  
Date de réception préfecture : 03/04/2025